

Avantages et désavantages économiques de la Suisse

Autor(en): **Walter, Roger**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **76 (1947)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040645>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Avantages et désavantages économiques de la Suisse

Avantages

Dans sa composition sociale, la Suisse n'a cessé de subir des transformations. Elle n'est pas demeurée essentiellement une nation de paysans, d'artisans, de bourgeois. Il est bien loin le temps où l'agriculteur produisait des céréales pour lui et pour la population entière. L'Argovie n'est plus le grenier de Berne et de Lucerne. Depuis le XV^e siècle, la structure professionnelle de la population a toujours évolué. On ne se contente plus de transformer les matières premières indigènes, mais, au contraire, nous sommes en relations étroites avec l'étranger. Nous ne pouvons plus imaginer une Suisse indépendante économiquement. Nous ne pouvons plus offrir cette caractéristique, après tout enviable, d'avoir peu besoin du monde extérieur, soit comme fournisseur, soit comme client. Il incombe, en effet, à l'économie suisse de procurer en suffisance, sur un sol pauvre, à une population de 4 1/4 millions d'habitants, du pain et du travail.

Une société, une nation, un Etat, ressemblent aux êtres humains ; ils naissent avec quelques avantages ou désavantages. Un Etat naît pauvre ou riche, a une situation géographique avantageuse ou désavantageuse, un sous-sol prodigue ou avare, des hommes ingénieux ou misérables. Il faut cependant produire les objets nécessaires à l'entretien de la vie, constituer, avec ces êtres qui ne dureront qu'un temps assez court, une société susceptible de progrès au sein d'une tradition continuée.

Si notre pays est pauvre, il possède cependant une richesse que d'autres n'ont pas. Il s'agit de trésors qui ne peuvent s'acquérir que par le travail et par un labeur continu. La nature de notre pays n'est pas généreuse, nous devons lutter sans relâche pour lui arracher ce qu'elle peut nous donner. Les avantages que l'étranger se plaît à reconnaître chez nous sont en grande partie l'œuvre de l'homme et de ses efforts patients.

a) *Le travail de qualité.* Il peut paraître tout à fait surprenant qu'un pays, presque sans matières premières et qui se trouve dans des conditions de travail exigeantes, ait tout de même une industrie capable de lutter avec succès en présence d'une économie étrangère qui possède les produits-clefs et la puissance militaire ; car, il apparaît toujours de plus en plus clairement que la puissance économique nécessite presque toujours la puissance militaire.

Notre marché intérieur est beaucoup trop restreint pour permettre à nos usines d'en vivre. Il leur faut des débouchés à l'extérieur. C'est un désavantage dont nous sommes conscients. La connaissance de cette infériorité nous a conduits à mettre toutes nos chances dans *le travail de qualité*. La valeur des produits suisses se trouvera donc, en général, moins dans la matière utilisée que dans le travail lui-même (montres, machines de précision, broderie). Pour ce travail de qualité la Suisse peut exiger des prix plus élevés que pour des articles qui sortent en série. Cette supériorité dans la bienfaisance de nos produits, nous la devons à la bonne formation générale de notre peuple et à la capacité professionnelle de l'ouvrier suisse.

b) *Richesse des capitaux*. L'argent, le capital et le crédit sont des facteurs importants pour la production. Un pays pauvre en capitaux ne peut avoir une industrie florissante. A ce point de vue, la Suisse jouit d'une réputation excellente. De plus, ses habitants sont entreprenants mais ils possèdent aussi une certaine vertu de prudence ; ils sont économes et modestes. Ces qualités nous ont valu la confiance de l'étranger et nous ont permis de développer notre vie économique.

c) *La force hydraulique*. Notre pays montagneux a de nombreuses rivières et torrents. Laissés à eux-mêmes, ils détruiraient notre sol ; canalisés, ils deviennent un agent important de notre économie. La forme actuelle de production serait inimaginable sans l'électricité et le charbon. Depuis qu'il a été possible de changer la force de l'eau en énergie électrique, une richesse nouvelle nous a été donnée. Elle est devenue notre « matière première » nationale la plus importante.

d) *Beautés naturelles du pays*. La nature parcimonieuse quand il s'agit de richesses du sol et du sous-sol, nous a, par contre, richement dotés de paysages magnifiques. Cela nous vaut un trafic touristique qui est une source de revenus pour beaucoup de personnes. Cet argent étranger laissé en Suisse par les touristes aide la Confédération à couvrir le déficit de notre balance commerciale.

e) *Notre position au centre de l'Europe*. Les Alpes s'étendent sur 1400 km., de Gênes à Vienne. Elles séparent le monde méditerranéen du monde atlantique. Ces deux parties de l'Europe ne pouvaient s'ignorer et c'est pourquoi, très tôt déjà, les hommes ont construit dans les Alpes d'importantes voies de passage internationales. La nature avait ménagé deux voies naturelles aux deux extrémités des Alpes : le sillon Saône-Rhône qui met en communication la Manche et la Méditerranée occidentale et, à l'autre extrémité, la Porte de Moravie reliant les plaines d'Allemagne et de

Pologne avec la Hongrie et les Balkans. Mais entre ces passages naturels s'élèvent les Alpes. Pour échapper à l'isolement dans lequel elle serait tombée, la Suisse a construit les percées alpines, les voies longitudinales et transversales qui ont fait de notre pays une véritable « plaque tournante » de l'Europe. Sur le modeste espace que nous occupons, s'opère une part importante du trafic européen.

f) *La neutralité et le droit d'asile.* Notre position d'enclave au centre de l'Europe nous ménage bien des inconvénients, mais elle nous donne aussi de gros avantages. Nous demeurons les intermédiaires obligés des pays qui nous entourent. Notre relief nous a assuré la maîtrise des principales routes alpines au centre même de l'Europe. Notre neutralité et le droit d'asile nous apportèrent au cours de l'histoire bien des avantages économiques et moraux. La neutralité nous a préservés de dévastations et de malheurs connus par le reste de l'Europe. C'est au droit d'asile que nous devons la venue chez nous de diverses industries. Les réfugiés français du XVII^e siècle, de même que ceux d'Italie ou de Hollande, sont à la source d'industries nouvelles apportées chez nous ou bien sont la cause de leur plus grand développement (industrie horlogère, industrie de la soie).

Tels sont les avantages dont nous disposons pour lutter dans la bataille non sanglante mais pourtant terrible des aléas économiques.

ROGER WALTER.

Si un de vos élèves louche...

Vous doutez-vous que, pratiquement, il est borgne ? La vue de l'œil qui louche s'affaiblit de plus en plus, du fait que seul l'œil sain travaille. Cette infirmité n'est pas très grave, quoiqu'elle interdise certains métiers où la vue en profondeur est nécessaire (et les borgnes, privés de l'action simultanée des deux yeux, ne peuvent évaluer les distances) ; mais qu'advient-il si un jour le bon œil est atteint par un accident ?

A l'âge adulte, il y a bien peu de chances de rééduquer l'œil déficient. Chez le petit enfant, par contre, on peut le stimuler par un traitement rationnel, pratiqué dans les cliniques ophtalmologiques universitaires. Si, après quelque temps d'exercices intensifs, la position de l'œil n'est pas encore parfaite, on la corrige par une opération ; quelquefois, le port de lunettes suffit.

(Extrait de la revue « *Pro Infirmis* »,
N^o de nov. 1946, art. M. Dubois.)